



# Opérateur en Industries Agroalimentaires

## Formation continue

- > Réaliser des opérations de fabrication, de conditionnement manuelles ou automatisées et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

## Métiers visés

Conducteur(-trice) de machine/conditionnement, opérateur(-trice) polyvalent(-e) de fabrication/conditionnement, préparateur(-trice) de denrées alimentaires, agent de restauration collective...

## Objectifs et contenu de la formation

- ✔ D'agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- ✔ De mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- ✔ D'interagir avec son environnement social.
- ✔ D'organiser le poste de travail en fonction de l'ordre de la fabrication.
- ✔ De réaliser en sécurité des opérations de fabrication et de conditionnement des produits.
- ✔ D'assurer l'hygiène et la qualité sur le poste de travail.
- ✔ De participer à la prévention des risques professionnels.
- ✔ Travaux pratiques en halle technologique

## Moyens et modalités pédagogiques

### ✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique et centre de ressources
- Halle technologique et plateaux techniques
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

### ✔ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise

La réussite se cultive ici.

Dates :  
Du 14/09/26  
au 15/06/27

Durée :  
1281 h dont 826 h en  
centre et 455 h en  
entreprise

Bilan intermédiaire :  
À définir

Bilan final :  
À définir

Lieu de formation :  
CFPPA de Segré  
ou CFPPA d'Angers

Financement :  
Contactez-nous afin  
d'obtenir des conseils  
et un devis adaptés  
à votre situation. La  
prise en charge des  
frais pédagogiques  
par les OPCO, la Ré-  
gion Pays de la Loire  
est possible selon  
votre statut. CPF,  
CPF de  
transition, contrat de  
professionnalisation

Pour en savoir plus :



## Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation, tests de positionnement.

**Contactez le CFPPA pour connaître les dates des réunions d'informations collectives.**

**CV à apporter lors de l'information collective.**  
Prévoir une demi-journée.

## Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

## Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 7 unités capitalisables (UC) évaluées en centre et en entreprise. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.

Coordinatrice : Hélène EXERTIER - T. 02 41 61 05 30  
cfppa.segre@educagri.fr

Assistante formation : Janic CHAMPION - T. 02 41 61 05 30  
cfppa.segre@educagri.fr



## Public concerné - Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

## Conditions d'accès

- Être âgé de plus de 18 ans, en recherche d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle
- Satisfaire aux tests de positionnement (connaissances générales et techniques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ [lefredne-angers-segre.fr](http://lefredne-angers-segre.fr)